

Bonne conduite et sécurité

La circulation des véhicules à moteur est interdite sur la voie verte en dehors des véhicules de service, d'entretien ou de secours.

La Boucle des châteaux n'a pas le statut de voie verte, ni de piste cyclable, le cheminement peut être utilisé par tous types de véhicules. Soyez prudents.



Je veille à ma sécurité et celle des autres

- Je m'équipe comme il se doit (sonnette, casque, boisson).
- Je tiens mon animal de compagnie en laisse et veille à ne pas obstruer la voie.
- Je régule ma vitesse en fonction des autres usagers en faisant particulièrement attention aux piétons.

Je respecte les règles de priorité et de convivialité

- Je me tiens à droite de la voie.
- Je donne priorité aux usagers les plus lents.
- Je ne gêne pas la circulation.
- J'anticipe, j'adapte ma vitesse et avertis lors des dépassements.

Je respecte l'environnement

- Je ne jette pas mes déchets à terre.
- Je respecte le mobilier et les propriétés privées.
- Je ne grimpe pas sur les œuvres d'art.



Pour en savoir plus



Office de tourisme du Canal du Midi au Saint-Chinian
Point d'accueil de Capestang : Maison Cantonnière
Quai Elie Amouroux - 34310 Capestang
(+33) 04.67.37.85.29 www.tourismecanaldu midi.fr



Sud-Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Balades insolites entre art, patrimoine et paysages

La voie verte Camin'Arts est un parcours de 11,5 km sur l'ancienne ligne de chemin de fer de Capestang à Cruzy qui permet de découvrir le patrimoine bâti ferroviaire du début du 20^{me} siècle (petites gares de campagne, maisons de garde barrière, ponts, aqueducs...).

Ponctué de pupitres patrimoniaux et d'installations artistiques, Camin'Arts c'est aussi l'occasion de pauses contemplatives dans les superbes paysages du territoire de la Communauté de communes Sud-Hérault.

Un autre regard sur la nature au prisme de l'art...

Le retour possible par l'itinéraire de la Boucle des châteaux (13 km) passe au cœur du vignoble, avec de beaux exemples de châteaux pinardiers de la fin du 19^{me} siècle.



Le plaisir de découvrir à votre rythme

À pied ou à vélo, la voie verte Camin'Arts se parcourt en toute liberté. Il n'y a pas vraiment de départ, ni d'arrivée, juste des possibilités selon vos envies.

Empruntez la voie verte où vous voulez. Rejoignez la Boucle des châteaux ou les villages pour une pause gourmande ou une visite patrimoniale.

Explorez à votre rythme et laissez-vous guider par la signalétique implantée tout le long du cheminement.



camin'arts
Voie verte Sud-Hérault

Itinérance artistique en constante évolution



Création originale de la Communauté de communes Sud-Hérault, avec la participation de son Centre d'Arts et du Patrimoine, Camin'Arts est aussi une promenade artistique en évolution permanente : régulièrement l'itinéraire s'enrichit de nouvelles créations, s'anime d'expositions photographiques et thématiques... Quant à la nature qui vous entoure, elle est à elle seule une œuvre d'art qui change d'aspect au gré des saisons.



N'hésitez pas à venir, à revenir, et laissez-vous émerveiller !